



**Plan Intercommunal de Mobilité
Communes de Durbuy, Erezée, Hotton,
Marche-en-Famenne, Nassogne, Rendeux,
Rochefort, Somme-Leuze**

***Phase 3
Propositions
Échelle communale***

Hotton

Rapport final après enquête publique

Association momentanée



Sous-traitant communication



Ont participé à la rédaction de document :

- Delphine Hébert – Chef de projet Agora - Associée
- Alexandre Van Pestel – Chef de projet Espaces Mobilités- Associé
- Ambre Coquillat – Chargée d'études Agora
- Evelien Van Bockstal – Chargée d'études Agora
- Thomas Guiot - Chargé d'études Espaces-Mobilités

- Paul Plak – Administrateur Agora

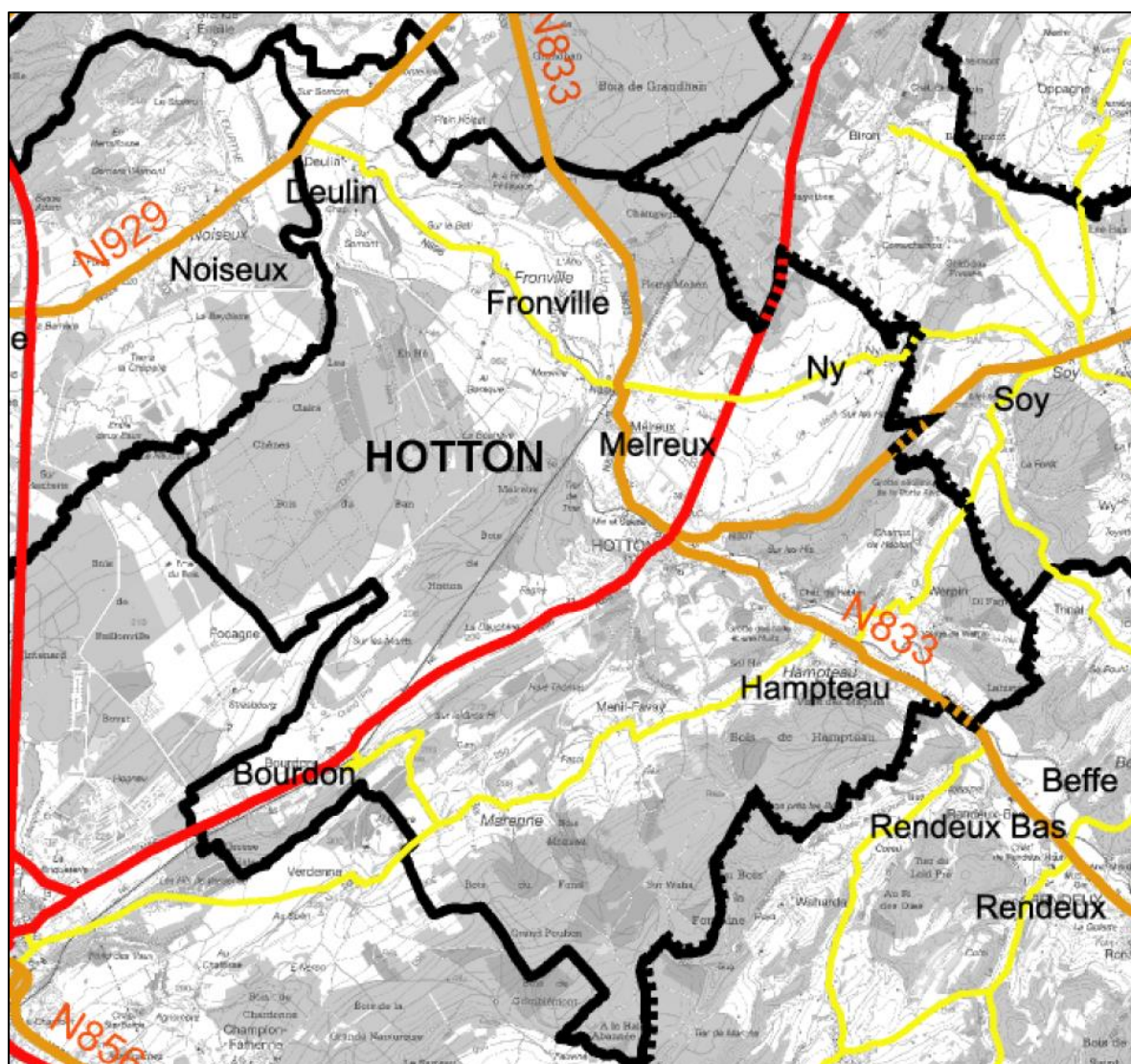
Table des matières

1.1	Proposition de hiérarchie viaire et de régimes de vitesse -----	5
1.2	Fiche action n°1 : PCAR de Bourdon -----	7
1.3	Fiche action n°2 : Traversée de Hampteau (N833) -----	11
1.4	Fiche action n°3 : Aménagement d'un effet de porte à Fronville (N898)-----	13
1.5	Fiche action n°4 : Aménagement du pont de Hotton pour les modes doux -----	15
1.6	Fiche action n°5 : Traversée de Hotton : aménagement de la rue Emile Parfonry (N86)---	18
1.7	Fiche action n°6 : Carrefour N86 (rue des écoles) – rue de Naive – rue de Melreux -----	21
1.8	Fiche action n°7 : Ralentisseurs sur les voiries communales-----	23
1.9	Fiche action n°8 : Rue de la Jonction / Rue des Vergers -----	27

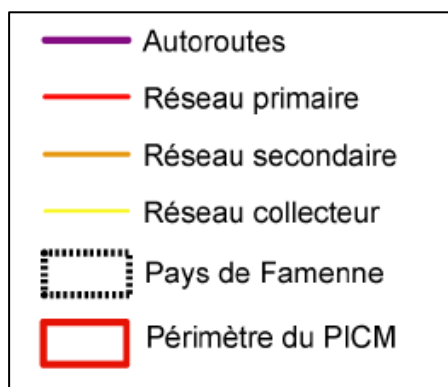
1.1 Proposition de hiérarchie viaire et de régimes de vitesse

PICM 8	Phase III : Mesures	
Volet communal Hotton	Proposition de hiérarchie viaire et de régimes de vitesse	

Hiérarchie viaire



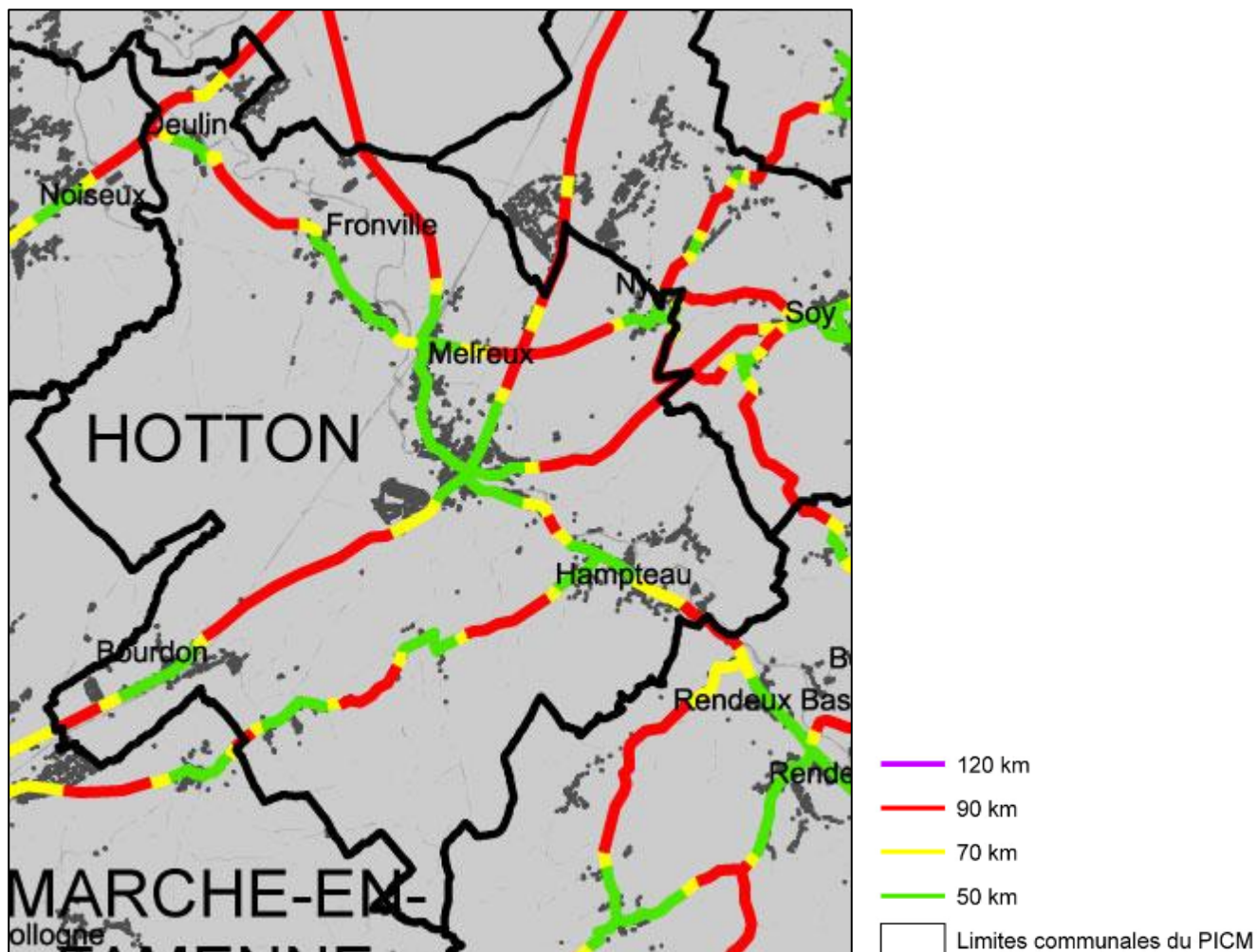
Proposition de hiérarchie viaire à Hotton



Le PICM suggère d'encourager l'usage de la N833 en déclassant la N898 du niveau 3 « réseau de liaison intercommunale » vers le niveau 4 « réseau de collecteur communal ». En effet, la première est moins urbanisée et plus propice à ce type de déplacement.

Régimes de vitesse

Ne sont reprises que les vitesses supérieures à 50 km/h.



Proposition de régime de vitesse

- Entrées et vitesses dans les villages

Les villages suivants sont concernés par le besoin d'une zone de transition et/ou d'une limitation de vitesse à 50 km/h au sein du village

- Deûlin
- Fronville
- Melreux
- Bourdon
- Marenne
- Menil-Favay
- Hampteau

Hotton manque aussi de zones de transition à certaines entrées.

1.2 Fiche action n°1 : PCAR de Bourdon

PICM 8	Phase III : Mesures	
Volet communal Hotton	PCAR de Bourdon	

Situation actuelle

Le PCAR (Plan Communal d'Aménagement Révisionnel) de Bourdon concerne l'entrée de Bourdon en provenance de Marche-en-Famenne. Il prévoit notamment une zone d'habitat et une zone d'activité économique mixte pour PME ou commerces où sera développé un parc d'activités économiques par IdéLux à l'horizon 2016/2017. Des nouvelles voiries sont dessinées ainsi que deux nouveaux ronds-points. La sortie du village de Bourdon en direction de Marche-en-Famenne fera l'objet d'un aménagement dans le cadre du PCAR. La dernière version du PCAR est reprise à la page suivante.

Objectifs stratégiques et opérationnels

L'objectif est ici d'apporter des recommandations quant à la connexion des nouvelles voiries à la N86.

Description : action principale et spécifique

- Renforcer l'aménagement au niveau du feu tricolore central (renforcement du plateau)
- Une attention particulière doit être accordée au niveau de l'entrée de ville en provenance de Marche-en-Famenne dans la zone du PCAR (ralentisseurs). Le dévoiement existant devra être réaménagé en tenant compte de la zone d'activité artisanale.
- Déplacer le panneau d'agglomération au niveau de la rue des Longues Aires (réduire vitesse à 50 km/h au niveau de la cité militaire).
- Eventuellement, disposer des potelets sur les trottoirs au niveau des passages piétons, mais pas sur la voirie.

Acteurs concernés et rôle de chacun

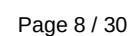
IdéLux, SPW, commune d'Hotton.

Sources et modalités de financement

IdéLux, SPW, commune d'Hotton.

Impacts attendus

Les véhicules seront davantage incités à ralentir mais il est recommandé que des mesures d'accompagnement telles que des radars répressifs ou préventifs soient mises en œuvre.





Mise en œuvre : <i>Court terme</i>	Fiches actions liées :	
--	-------------------------------	---

1.3 Fiche action n°2 : Traversée de Hampteau (N833)

PICM 8	Phase III : Mesures	
Volet communal Hotton	Traversée de Hampteau (N833)	

Situation actuelle

Le village de Hampteau est situé sur la N833 entre Hotton et Rendeux. Il s'agit d'un « village rue » qui s'est étalé le long de la N833 et de la rue Chavée qui forme une perpendiculaire à la première.

Le village présente plusieurs problèmes de sécurité au niveau de ses entrées et du carrefour central entre la N833 et la rue Chavée.

Objectifs stratégiques et opérationnels

La proposition pour le village de Hampteau vise à répondre à deux objectifs : d'une part inciter les véhicules à ralentir aux entrées du village et d'autre part avertir les conducteurs du danger que peut représenter le carrefour central.

Description : action principale et spécifique



- Inciter les véhicules à ralentir aux entrées du village
 - Entrée en provenance de Hotton : compte-tenu de l'existence d'aménagement à cette entrée, uniquement pose d'un panneau d'entrée de village.
 - Entrée en provenance de Rendeux : pose d'un panneau d'entrée de village et aménagement d'une berme centrale pour créer un effet de porte, sous réserve de validation par la Commission Provinciale de Sécurité Routière.
- Avertir les automobilistes de l'intersection N833/rue Chavée par un schlagage rouge afin de rythmer la traversée du village et de prévenir de la présence d'une traversée piétonne au niveau de l'église.

Acteurs concernés et rôle de chacun :

Commune de Hotton, SPW.

Sources et modalités de financement

Commune de Hotton, SPW.

Impacts attendus

L'aménagement du village de Hampteau permettra de faire ralentir les véhicules sur cette section particulièrement rectiligne de la N833.

Le projet final devra prendre en compte les futurs travaux d'égouttage de la traversée de Hampteau prévus en 2017.

Mise en œuvre : <i>Court terme</i>	Fiches actions liées : <i>F.A. 13</i>	
--	---	---

1.4 Fiche action n°3 : Aménagement d'un effet de porte à Fronville (N898)

PICM 8	Phase III : Mesures	
Volet communal Hotton	Aménagement d'un effet de porte à Fronville (N898)	

Situation actuelle

Situé sur la N898, le village de Fronville est affecté par un trafic de transit.

Le village bénéficie à ce jour uniquement d'un aménagement devant l'église, à savoir un schlagage de couleur rouge.

Objectifs stratégiques et opérationnels

Des aménagements ralentisseurs complémentaires pourraient être envisagés sur la N898.

Description : action principale et spécifique

Il est recommandé que des effets de porte soient aménagés de part et d'autre du village de Fronville afin d'avertir les véhicules de la traversée imminente d'un village.

L'accès à la ferme situé à l'entrée du village en provenance de Monville ne devra pas être gêné par les aménagements apportés, ainsi que l'accès à la zone constructible à proximité.



Acteurs concernés et rôle de chacun

Commune de Hotton, SPW.

Sources et modalités de financement

Commune de Hotton, SPW.

Impacts attendus

La N898 présente un profil plutôt rectiligne sur la partie sud-est du village. L'effet de porte sera donc ici particulièrement bienvenu. Ces aménagements inciteront les conducteurs à ralentir mais n'empêcheront pas le dépassement des vitesses. C'est pourquoi, la pose de radars est prévue afin de faire respecter les limitations des vitesses.

➔ Ce type d'aménagement est également envisageable pour réduire les vitesses en traversée de Monville.

Mise en œuvre : <i>Court terme</i>	Fiches actions liées : <i>F.A. 12, 13</i>	
--	---	---

1.5 Fiche action n°4 : Aménagement du pont de Hotton pour les modes doux

PICM 8	Phase III : Mesures	
Volet communal Hotton	Aménagement du pont d'Hotton pour les modes doux	

Situation actuelle

Le cœur de Hotton est composé de deux carrefours (N833/N86/N807 et N86/N833) séparé d'un pont sur l'Ourthe. Le pont offre un double sens de circulation ainsi que deux trottoirs.

Une passerelle pour les piétons existe au sud-est du pont. Cependant, située à 400 m de celui-ci et du cœur commercial de Hotton, elle est moins sujette à capter un large public et des déplacements quotidiens.

En période estivale, le pont est fortement encombré et les usagers les plus pénalisés sont les cyclistes qui ne bénéficient pas d'aménagement propre.

Objectifs stratégiques et opérationnels

L'objectif est d'offrir aux cyclistes et de manière plus générale aux modes doux un espace de circulation plus confortable sur le pont.

Description : action principale et spécifique

La solution proposée est celle d'un élargissement sur un côté du pont existant afin de réserver un espace aux modes doux.

La pose d'une passerelle en extension du pont permettrait d'offrir aux modes doux un large espace de circulation.

Ci-dessous des exemples de réalisation de passerelles attenantes au pont existant.



Elargissement du pont de Bezons, France (Dietmar Feichtinger Architectes)



Elargissement du pont Winston Churchill à Caen, France (tendanceouest.com)

Ce type de proposition a été inscrit dans le dossier d'aménagement du cœur de Hotton et est soumise au FEADER.



Projet SPW - IDELUX Projets publics

Acteurs concernés et rôle de chacun

Commune de Hotton.

Sources et modalités de financement

Commune de Hotton, SPW.

Impacts attendus

Le report des modes doux sur une passerelle annexe permettra de maintenir la largeur actuelle des bandes de circulation des véhicules.

Mise en œuvre : <i>Court terme</i>	Fiches actions liées :	
---------------------------------------	------------------------	--

1.6 Fiche action n°5 : Traversée de Hotton : aménagement de la rue Emile Parfonry (N86)

PICM 8	Phase III : Mesures	
Volet communal Hotton	Rue Emile Parfonry	

Situation actuelle

La rue Emile Parfonry est le nom de la N 86 en entrée d'Hotton en arrivant de Marche. Cette voirie supporte outre un trafic de transit un trafic à destination car cette rue est bordée de magasins, services et Horeca.

Le profil est varié avec des trottoirs de largeurs inégales et du stationnement à cheval.

L'aménagement d'une entrée de ville plus prononcé est également nécessaire afin de faire ralentir les véhicules en traversée d'Hotton.

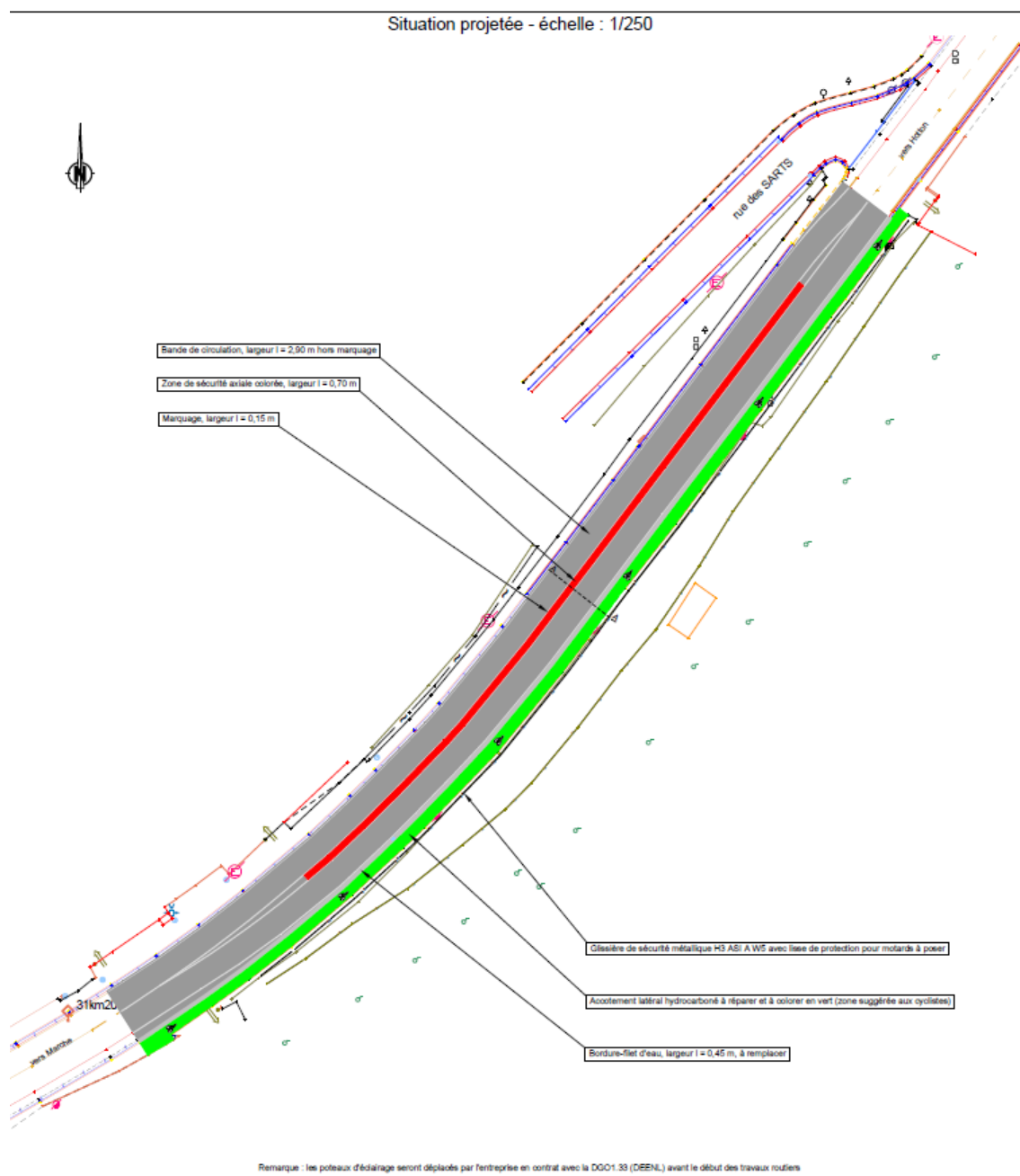
Objectifs stratégiques et opérationnels

Le réaménagement proposé vise d'une part à sécuriser la traversée d'Hotton, à faire ralentir les véhicules et à gérer la cohabitation entre les modes doux, le stationnement et le trafic automobile.

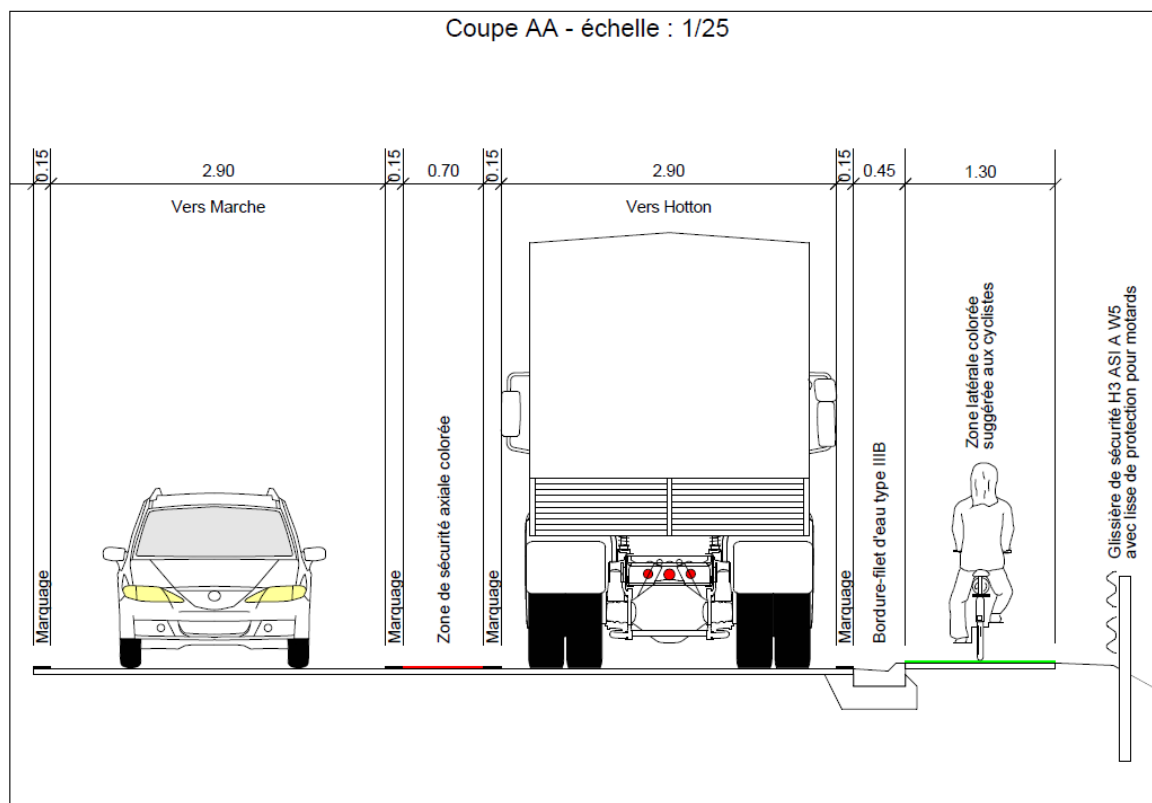
Description : action principale et spécifique

Le projet pour la rue E. Parfonry côté Marche-en-Famenne avant l'intersection de la rue des Sarts est le suivant :

- dévoiement de la route par le biais d'un marquage en rouge
- espace pour vélo/piétons du côté droit en descendant
- pose de glissières de sécurité avec lisse moto du côté droit en descendant
- déplacement des poteaux d'éclairage derrière les glissières de sécurité
- installation d'un radar préventif dans la descente
- rétrécissement de la chaussée



Esquisse - Rue E. Parfonry - SPW



Coupe - Rue E. Parfonry - SPW

Acteurs concernés et rôle de chacun

Commune de Hotton, SPW.

Sources et modalités de financement

Commune de Hotton, SPW.

Impacts attendus

Sécurisation de la traversée d'Hotton par la cohabitation des différents modes.

Mise en œuvre : <i>Moyen- long terme</i>	Fiches actions liées :	espacesmobilités agora ETUDES
---	--------------------------------------	--

1.7 Fiche action n°6 : Carrefour N86 (rue des écoles) – rue de Naive – rue de Melreux

PICM 8	Phase III : Mesures	
Volet communal Hotton	Carrefour N86 (rue des écoles) – rue de Naive – rue de Melreux	

Situation actuelle

La rue des Ecoles (N86), la rue de Naive et la rue de Melreux se croisent au nord d'Hotton. La N86 est l'épine dorsale de la commune tandis que la rue de Naive/rue de Ny provient de la gare de Melreux Hotton. Ce carrefour est répertorié comme accidentogène.



Localisation (Source: Bingmaps)

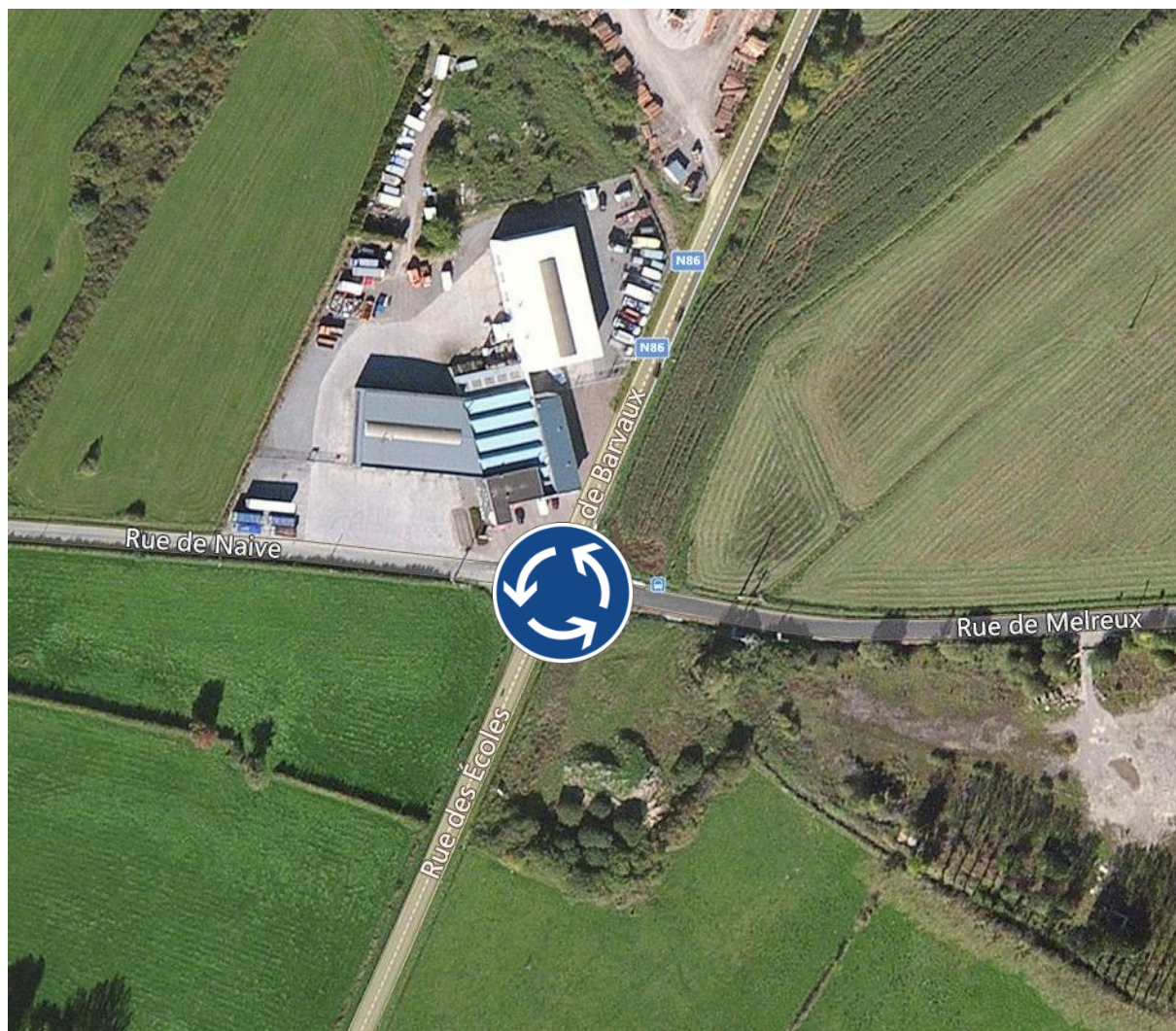
Un garage automobile (garage Huet) est actuellement implanté à ce carrefour. Une nouvelle entreprise doit s'y implanter.

Objectifs stratégiques et opérationnels

L'implantation d'une nouvelle entreprise à ce carrefour devrait augmenter le charroi sur celui-ci et rend nécessaire son réaménagement.

Description : action principale et spécifique

Il est proposé qu'un rond-point soit réalisé au carrefour. Une étude afin de le dimensionner par rapport aux flux de circulation devra être menée.



Réalisation d'un rond-point

Acteurs concernés et rôle de chacun

Commune de Hotton, SPW.

Sources et modalités de financement

Commune de Hotton, SPW.

Impacts attendus

La sécurisation et la fluidification du carrefour.

Mise en œuvre : <i>Court terme</i>	Fiches actions liées :	espaces mobilités  agora ETUDES
---	--------------------------------------	---

1.8 Fiche action n°7 : Ralentisseurs sur les voiries communales

PICM 8	Phase III : Mesures	
Volet communal Hotton	Ralentisseurs sur les voiries communales	

Situation actuelle

Des vitesses excessives s'observent de manière récurrente sur plusieurs rues communales traversant des zones urbanisées de la commune.

Objectifs stratégiques et opérationnels

La pose de chicanes doit permettre le ralentissement des véhicules. Les chicanes peuvent être couplées à d'autres aménagements (plateaux, effets de porte, dévoiement de la route, coussins berlinois, etc.).

Description : action principale et spécifique

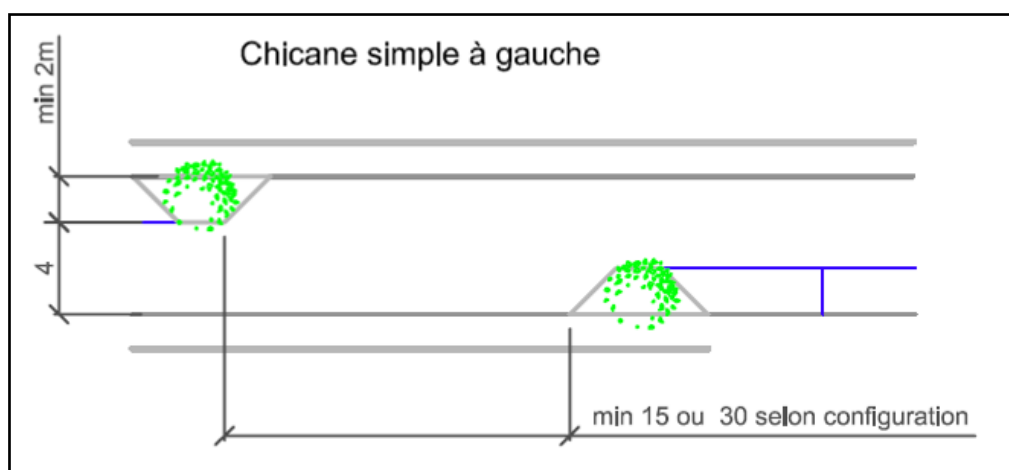
La chicane est essentiellement destinée à réduire la vitesse tout en permettant d'obtenir des effets perspectifs intéressants grâce à la cassure de la ligne droite.

Ce dispositif constitue un décalage de l'axe de la chaussée significatif (min. 2m) sans conduire à un rétrécissement trop conséquent de la largeur des trottoirs. Les chicanes peuvent être plus ou moins espacées avec bacs à fleur ou simple îlot avec signal routier.

➔ Une attention particulière sera portée sur son dimensionnement : le passage de bus ou de charroi agricole oblige à espacer la chicane de façon plus importante, ce qui réduit son efficacité auprès des automobilistes !

➔ Ce dispositif devra intégrer un by-pass à droite de la chicane pour le passage plus aisé des deux roues.

➔ Privilégier les aménagements en dur, plus solide et plus adapté aux entrées de villages.



Les prix varient selon l'aménagement, la qualité et l'esthétique (signalisation avec poteau réfléchissant, piquet, marquages, bacs à fleurs, éléments en dur....)



Chicane double



Chicane triple



Du stationnement alterné peut être aménagé conjointement aux chicanes.

Chaque cas reste cependant unique et doit faire l'objet d'une esquisse adaptée à la configuration particulière de chaque route.

Sur la commune d'Hotton, l'aménagement des rues suivantes a été identifié comme prioritaire :

- Route de Marenne (Bourdon)
- Rue de la Chapelle en venant de Hampteau (Menil)
- Rue du Bois (Menil)
- Rue Chavée (Hampteau)
- Rue des Sarts (Hotton)
- Rue de la Jonction (Hotton)

Exemple : Rue des Sarts (Hotton)

Situé à l'entrée sud d'Hotton, la rue des Sarts traversant ce quartier résidentiel est sujette à des vitesses élevées. Des aménagements de chicanes et de plateaux sont préconisés.



-

A photograph of a residential street. In the foreground, there is a zebra crossing with white stripes on a dark road surface. Two white triangular speed limit signs are painted on the road just before the crossing. The road is paved with dark asphalt. On the left side of the road, there is a brick-paved sidewalk and a low brick wall. On the right side, there is a brick-paved area, a low brick wall, and a house with a chimney. Trees with yellow and orange autumn foliage line both sides of the road. A white speed limit sign is visible on the right side of the road. The sky is overcast.

Plateau

Réduction des vitesses et sécurisation des rues.

Mise en œuvre : <i>Court terme</i>	Fiches actions liées :	
--	-------------------------------	---

1.9 Fiche action n°8 : Rue de la Jonction / Rue des Vergers

PICM 8	Phase III : Mesures	
Volet communal Hotton	Rue de la Jonction / Rue des Vergers	

Situation actuelle

L'axe rue de la Jonction/rue des Vergers coupe la N86 dans le centre-ville d'Hotton au niveau de la rue des Ecoles. Il concentre un important nombre de services et équipements (supermarché sur la rue de la Jonction, centre sportif et résidence services sur la rue des Vergers).



Localisation carrefour rue de la Jonction - rue des Vergers - rue des Ecoles (N86)

Le parking situé rue de la Jonction est mangeur d'espace et sa sortie dirigée directement sur le carrefour rue de la Jonction/rue des Ecoles ajoute des embarras de circulation à ce carrefour déjà très emprunté.

Aux heures de pointe, il n'est pas aisé pour les véhicules provenant de la rue des Vergers de s'insérer sur la rue des Ecoles ou bien de traverser le carrefour vers la rue de la Jonction.

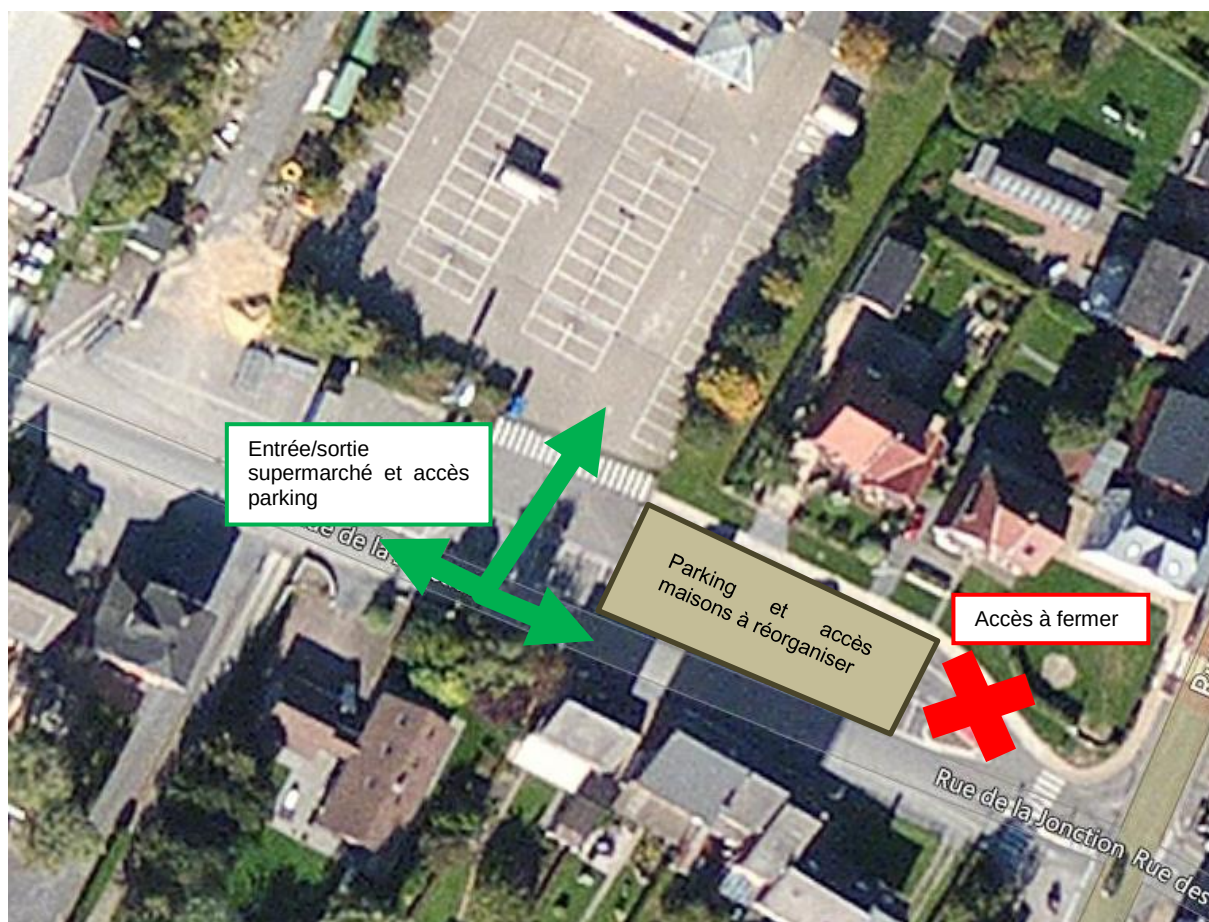
Objectifs stratégiques et opérationnels

Fluidifier la circulation au carrefour en réorganisant l'axe rue de la Jonction / rue des Vergers.

Description : action principale et spécifique

Rue de la Jonction :

Il est préconisé que le parking situé rue de la Jonction à la sortie du supermarché soit réaménagé. Les entrées/sorties ne doivent plus s'effectuer directement au niveau du carrefour mais plus loin sur la rue de la Jonction afin d'alléger le carrefour rue des Ecoles/rue de la Jonction.

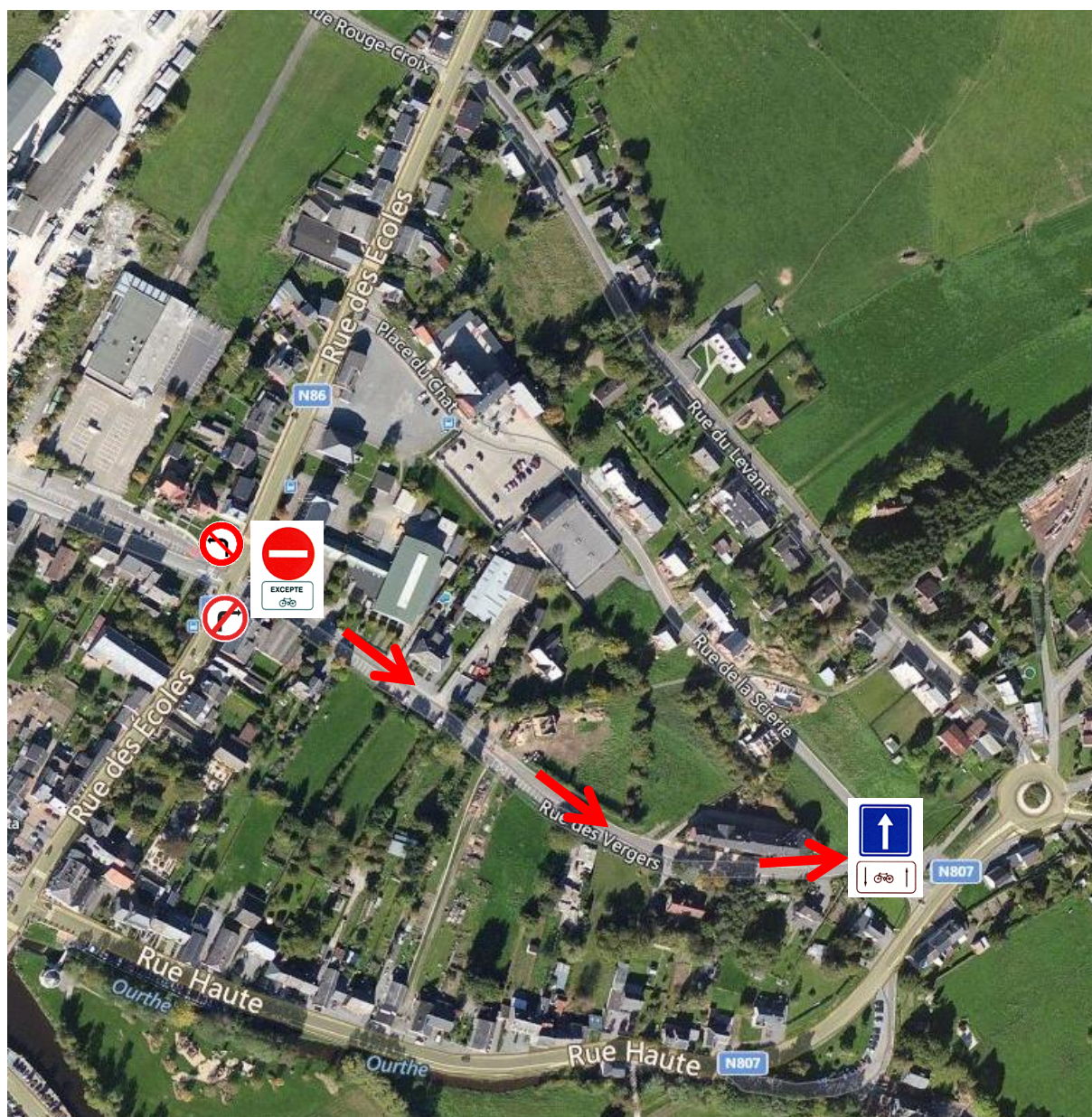


Réorganisation rue de la Jonction

Rue des Vergers :

Sur proposition de la Commission Locale de Développement Rural de Hotton, la mise à sens unique de la rue des Vergers depuis la rue des Ecoles permettrait d'éviter la difficile insertion des véhicules sur la N86 depuis cette rue.

La signalétique adéquate devra être mise en place et l'accès conservé pour les cyclistes dans les deux sens (Sens Unique Limité).



Mise à sens unique rue des Vergers

Acteurs concernés et rôle de chacun

Commune de Hotton, SPW

Sources et modalités de financement

Commune de Hotton, SPW

Impacts attendus

Fluidification du trafic au carrefour et dans la rue des Vergers.

Mise en œuvre : <i>Moyen terme</i>	Fiches actions liées :	espaces mobilités  agora ETUDES
---	--------------------------------------	---

